

Tous signalé

Créteil, le **08 JUL. 2022**

La Préfète du Val-de-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires

OBJET : Reprise de l'épidémie de covid-19.

Après l'enregistrement d'une baisse significative des indicateurs épidémiologiques, la situation épidémique se dégrade nettement depuis plusieurs semaines en Île-de-France, région la plus touchée du territoire métropolitain. L'approche des déplacements estivaux incite à la plus grande prudence.

C'est dans ce contexte que j'appelle votre vigilance sur les points suivants.

I. Point épidémique dans le Val-de-Marne

Le taux d'incidence observé au 2 juillet dans le Val-de-Marne était de 1 304,5 cas pour 100 000 habitants (1 283,6 au niveau régional). Le taux de positivité atteint quant à lui 27 %. À titre de comparaison, le taux d'incidence dans le département était de 174 au 26 mai et le taux de positivité était de 1,4 % à cette même date.

Ces chiffres témoignent du regain de circulation du virus.

II. Rappel des gestes barrières

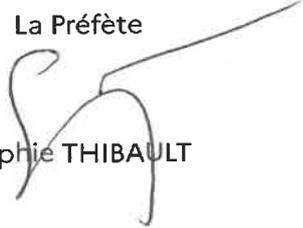
Ainsi, je vous remercie de rappeler à la population de vos communes la nécessité de respecter les gestes barrière, notamment le lavage fréquent des mains et l'aération des lieux clos. Le premier de ces gestes barrière demeure le port du masque dans les espaces clos, notamment les transports ou dans les situations de forte promiscuité, même en extérieur. Le respect de ces mesures semble d'autant plus pertinent à l'approche des festivités prévues, traditionnellement nombreuses durant la période estivale.

Enfin, le taux de vaccination en deuxième rappel de la population des plus de 60 ans (seuls éligibles au deuxième rappel avec les personnes vulnérables) étant actuellement faible, il est important de rappeler l'intérêt de la vaccination. Je souligne à cet égard que l'injection du 2^{ème} rappel, normalement prévue 6 mois après le premier, peut s'effectuer pour les publics cibles dès 3 mois après le dernier vaccin, et est donc à envisager dès maintenant, avant les périodes de vacances et de rassemblements.

Je vous remercie de bien vouloir relayer ces messages de vigilance par tous les moyens de communication à votre disposition.

Merçi de votre aide .

La Préfète


Sophie THIBAUT